

AVIS PUBLIC est donné, aux électrices et aux électeurs de la Municipalité de Saint-Hippolyte, par la soussignée présidente d'élection que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 2 octobre 2025 et elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - Vous avez 18 ans accomplis;
 - Vous avez la citoyenneté canadienne;
 - Vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - Vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années.
- De plus, vous devez, le 2 novembre 2025, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la Municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes un électeur domicilié dans la Municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous :

Commission de révision Hôtel de ville 2253, chemin des Hauteurs Saint-Hippolyte J8A 1A1	Mercredi 15 octobre de 15 h à 18 h Jeudi 16 octobre de 17 h à 20 h Lundi 10 octobre de 8 h 45 à 11 h 45
--	---

5. Vous pouvez effectuer une demande de révision de la liste électorale autrement qu'en personne selon les modalités suivantes : par visioconférence.

Pour ce faire, l'électeur visé doit en faire la demande à la présidente d'élection au plus tard le 14 octobre 2025.

6. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre son nom et l'adresse de son domicile.
7. Vous pouvez rejoindre le bureau de la présidente d'élection aux coordonnées suivantes :

2253, chemin des Hauteurs
450-563-2505 / election@saint-hippolyte.ca

Donné à Saint-Hippolyte, ce 9 octobre 2025.

Marie-Ève Huneau
Présidente d'élection